

Date de la séance

Le 29 avril 2026

Date de convocation

Le 23 avril 2026

Date de publication

Le 23 avril 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	23
Procurations	10
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-04-31

OBJET :

Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie du cinéma les Deux Scènes

Le Président certifie que la liste des délibérations a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Gally-Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 29 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL,

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Michel DELAMAIRE, Martine LEPAGE, Christophe LELAIT

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC,

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE

Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE

Procurations :

Sandrine HUSER a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL
Christophe DEBUISNE a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC
Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE
Jerôme FENAILLON a donné pouvoir à Sophie LAFEUILLADE
Damien GUIBOUT a donné pouvoir à Adriano BALLARIN
Sidonie KARM a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE
Denis COURTOT a donné pouvoir à Samuel COLLIN
Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Amina DEMBRI
Carl MAUGER a donné pouvoir à Magali HANNECART
Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY

Absents : Gilles STUDNIA

Secrétaire de séance : Agnès TABARY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la durée du mandat des membres du Conseil d'exploitation de la régie du cinéma est la même que celle du mandat du Conseil communautaire,

CONSIDERANT que le nombre de membres est de 15, dont au moins 8 conseillers communautaires ; les 7 autres peuvent être soit des conseillers communautaires, soit des conseillers municipaux ayant des connaissances ou un intérêt pour le cinéma,

CONSIDERANT les candidatures de :

COMMUNES	MEMBRES
ANDELU	Vincent MECHENET
BAZEMONT	Martine LEMAIRE
CHAVENAY	Stéphane GOMPERTZ
CRESPIERES	Adriano BALLARIN
DAVRON	Damien GUIBOUT
FEUCHEROLLES	Didier MARTIN Martine LEPAGE
HERBEVILLE	Vincent GAY
MAREIL SUR MAULDRE	Frédéric CAILLIEREZ et Nadine MACKENZIE
MAULE	Sidonie KARM Samuel COLLIN et Amina DEMBRI
MONTAINVILLE	Néant
SAINT NOM LA BRETECHE	Sophie PERSONNE et Vanessa AMAR

CONSIDERANT, l'avis favorable du bureau communautaire nouvellement élu en date du 15 avril 2026 ;
ENTENDU l'exposé de Vincent GAY, Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE les représentants suivants au Conseil d'exploitation de la régie du cinéma communautaire les Deux Scènes :

COMMUNES	MEMBRES
ANDELU	Vincent MECHENET
BAZEMONT	Martine LEMAIRE
CHAVENAY	Stéphane GOMPERTZ
CRESPIERES	Adriano BALLARIN
DAVRON	Damien GUIBOUT
FEUCHEROLLES	Didier MARTIN Martine LEPAGE
HERBEVILLE	Vincent GAY
MAREIL SUR MAULDRE	Frédéric CAILLIEREZ et Nadine MACKENZIE
MAULE	Sidonie KARM Samuel COLLIN et Amina DEMBRI
MONTAINVILLE	Néant
SAINT NOM LA BRETECHE	Sophie PERSONNE et Vanessa AMAR

Le Président
Vincent GAY



Pour copie conforme,

- 1
- Mise en ligne de l'acte le
07/05/26
 - Document rendu exécutoire le